



Interview

Nabyoullah Dosso

Équilibrer Écologie et Économie

Le Pari Gagnant de DOMNY

Nos articles

Burkina Faso: La junte fait suspendre des travaux de construction à la résidence de l'ambassadeur de France

Pipeline Niger - Benin : Cotonou bloque l'embarquement du pétrole vers Niamey pour exiger de la junte la réouverture de sa frontière

Côte d'Ivoire - Sénégal : Alassane Ouattara et Diomaye Faye s'engagent à redynamiser les relations entre les deux pays

Sénégal: Un avion fait une sortie de piste au décollage, 11 blessés dont 4 graves enregistrés



Brèves



L'interview - Nabyoullah Dosso

3 - 7

Nos articles

8-17

Burkina Faso: La junte fait suspendre des travaux de construction à la résidence de l'ambassadeur de France	8
Pipeline Niger - Bénin : Cotonou bloque l'embarquement du pétrole vers Niamey pour exiger de la junte la réouverture de sa frontière	9
Côte d'Ivoire - Sénégal : Alassane Ouattara et Diomaye Faye s'engagent à redynamiser les relations entre les deux pays	10
Ghana : Examen de la loi anti-gay par la Cour Suprême - le pays exposé à des sanctions de la Banque mondiale et du FMI	11
Tchad: Mahamat Idriss Deby déclaré vainqueur de l'élection présidentielle avec 61% des voix, Succès Masra conteste et appelle les populations à descendre dans la rue	12
Côte d'Ivoire : Le pays désormais classé parmi les 10 premières économies africaines, Ouattara félicite le Premier Ministre Mambé et son gouvernement	13
Guinée : Le FMI décaisse 71 millions de dollars US pour soulager le pays après l'explosion du dépôt pétrolier de Conakry	14
Sénégal: Un avion fait une sortie de route au décollage, 11 blessés dont 4 graves enregistrés	15
Gabon : Brice Oligui Nguema a épousé une deuxième femme	16
Ciss St Moïse célèbre la donation de son autobiographie à l'INSAAC	17

Brèves

18

L'interview - Nabyoullah Dosso

Équilibrer Écologie et Économie

Le Pari Gagnant de DOMNY



Aujourd'hui, nous avons l'honneur de recevoir M. Nabyoullah DOSSO, le gérant de DOMNY, une entreprise qui fait des vagues dans le secteur agricole grâce à son approche axée sur l'écoresponsabilité et la création de valeur durable. Située au cœur d'Abidjan, DOMNY se distingue par son engagement à transformer les pratiques agricoles traditionnelles en introduisant des techniques innovantes et durables, tout en renforçant les capacités des acteurs locaux.

Notre invité œuvre à développer des marchés écoresponsables et à améliorer la rentabilité des activités agricoles, s'appuyant sur une équipe jeune et dynamique, composée à 50% de femmes, ce qui est particulièrement notable dans ce secteur. Au cours de cette interview, nous allons explorer le parcours qui l'a mené à la tête de DOMNY, les défis rencontrés, les succès obtenus, et surtout, les perspectives pour l'entreprise et le secteur agricole en Côte d'Ivoire.

Introduction et parcours personnel

Bonjour M. DOSSO, et merci pour ce temps d'entretien. Et si on commençait par les présentations ? Pouvez-vous nous parler un peu de vous, de votre parcours ?

Bonjour, je suis très honoré de l'opportunité que vous m'accordez de m'exprimer sur des sujets qui me passionnent à travers Hamaniè.

Je suis Nabyoullah DOSSO, Ingénieur Agribusiness diplômé de l'INP-HB. Je dispose d'une expérience

avérée de 06 ans et demi au sein d'institutions nationales et internationales ainsi que dans le conseil, notamment sur des projets de développement des chaînes de valeur agricoles, de politiques publiques, ainsi que de développement marketing d'entreprises du secteur agricole en Afrique de l'Ouest.

J'ai démarré mon parcours professionnel au sein d'entreprises agricoles spécialisées en Conseil et transformation de matières premières. Ce fut tout d'abord le GROUPE AVVA, en tant que chargé d'études (business strategy et torréfaction de café) et LOCAGRI (agriculture durable et transformation de riz) en qualité de Business Developper. J'ai par la suite intégré un programme qui s'appelle 1 pour 20 ; un accord entre ONU-Environnement et la Facilitée REDD+ de l'Union Européenne, pour accompagner le Gouvernement ivoirien à mobiliser 1 milliard de dollars pour contribuer à reboiser le couvert forestier à hauteur de 20%. J'y assumais le rôle d'assistant technique, chargé de l'opérationnalisation des activités du secteur public-privé. Pendant un moment j'ai cumulé ce poste avec celui de Consultant Facilitateur de Partenariat (Légumes) au sein du programme d'incubation 2SCALE, mis en œuvre par l'International Fertilizer Development Center. La somme de ces expériences m'a motivé à créer mon entreprise (DOMNY SARL) en 2021. Et depuis l'année dernière j'interviens comme Analyste au sein de la Delivery Unit au Cabinet du Premier Ministre.

Quelles ont été vos motivations pour créer un cabinet spécialisé dans les études et la formation dans le secteur agricole ?

Il faut dire que j'ai toujours eu la fibre entrepreneuriale et c'est un ensemble d'éléments qui ont créé un déclic. Notamment :

1. le faible niveau d'éducation des agriculteurs (pierre angulaire de nos systèmes de production) qui ne leur permet pas d'adopter aisément de nouvelles technologies et les maintient dans la pratique d'une agriculture de subsistance sans envisager la professionnalisation.
2. Le fort niveau d'importation pour combler les besoins alimentaires des populations (cela a couté plus de 7 milliards de dollars en 2017 à l'Afrique de l'Ouest). Et en notre sens, cet état de fait est dû au manque de données globales pour développer des stratégies rentables pour nourrir les africains et développer nos économies locales par ricochet.

A l'analyse nous n'avons pas identifié d'entreprise qui adressent ces problématiques sous notre angle. On s'est donc dit qu'on pouvait proposer quelque chose de nouveau. Et la plus-value, c'est de mettre à la disposition de nos clients des informations « inédites » pour mettre en place des stratégies adaptées à notre contexte sous-régional. Nos offres s'adaptent donc selon les cas... formation, études ou encore solutions toutes faites (comme l'outil Sénkela pour aider les personnes qui veulent se lancer en agribusiness à choisir le maillon qui correspond à leur profil et leur personnalité).

Sur l'entreprise DOMNY

Pouvez-vous nous expliquer ce que fait précisément DOMNY et quel est son objectif principal ?

DOMNY fait du Conseil Agricole ainsi que de la production maraîchère. L'expertise concerne les thématiques liées à l'Agribusiness, l'AgriData, le Marketing et la Durabilité.

Quels sont les principaux défis auxquels votre entreprise répond dans le secteur agricole ivoirien ?

Déjà nous réfléchissons à l'échelle sous-régionale (espace CEDEAO). Et les problèmes qu'on adresse directement sont le capacity building des acteurs des chaînes de valeurs agricoles (en priorité les agriculteurs) et la mise à disposition d'informations fiables sur les cultures stratégiques pour la sécurité alimentaire et l'économie. La finalité des solutions qu'on apporte, c'est d'atteindre la sécurité alimentaire et professionnaliser le secteur agricole.

On ne peut pas espérer être autosuffisant ou encore en situation de « sécurité alimentaire » si l'on doit s'appuyer sur des agriculteurs qui utilisent encore la daba pour labourer un hectare. Ou bien qui ne peuvent pas insérer le smart farming dans leur façon de produire etc. Cela nous a poussé à lancer AgriBootCamp, pour insuffler cet esprit entrepreneurial aux jeunes qui veulent s'engager en agribusiness.

Pourquoi avoir choisi un modèle d'entreprise axé sur l'écoresponsabilité et la durabilité ?

Personnellement, j'aime sentir que mon action est utile à ma communauté. C'est un élément que j'ai transféré dans les valeurs de l'entreprise dès sa création. Notre équipe est sûre que le travail qui profite aux autres pourra aisément nous rémunérer.

Impact et réalisations

Quelles sont quelques-unes des réalisations dont vous êtes le plus fier depuis la création de DOMNY ?

Depuis 2021, ce sont 29 zones qui ont été touchées par nos interventions dans l'espace CEDEAO, sur diverses thématiques liées à l'Agribusiness, au Marketing et à la Durabilité.

Je dirais que le partenariat avec la SFI (Société Financière Internationale) de la Banque Mondiale est ce dont nous sommes le plus fiers. Depuis 2 années, nous facilitons les activités terrains de techniciens dans la mise en œuvre d'activités de formation dans les chaînes de valeur coton, riz et légumes.

Pouvez-vous nous donner un exemple concret de la manière dont vos formations ont impacté positivement une communauté rurale ou une chaîne de valeur ?

Sur les 2 premières éditions d'AgriBootCamp, on compte 55 participants dont 04 que nous accompagnons régulièrement dans leurs activités (production de champignons, paysagisme, volailles, et management qualité). De plus, nos activités ont entre autres contribué, en lien avec SFI, à former les présidentes de coopératives agricoles de légumes dans 04 zones du pays (Abidjan, Bouaké, Daloa et Man) sur l'épargne et l'éducation financière. C'est environ 2000 femmes reparties au sein de plus de 300 coopératives.

Stratégies et méthodologies

Comment DOMNY assure-t-elle le renforcement des capacités des producteurs ? Quelles méthodes utilisez-vous ?

Nous categorisons les agriculteurs en 2 principaux groupes : les producteurs et les agripreneurs. Les

premiers sont essentiellement sensibilisés à adopter de nouveaux outils ou bien de nouvelles technologies. C'est généralement à la faveur de partenaires privés qui nous sollicitent qu'on les approche pour aborder des thématiques comme le changement climatique ou encore l'agriculture hors sol... Les seconds, ce sont des personnes qui ont un niveau d'éducation élevé (majoritairement études supérieures). Pour ces derniers, c'est plus du sur mesure.

On a 2 outils principaux : Sénkela et AgribootCamp. Le premier est un double test qui utilise des questions issues d'un test de personnalité (le MBTI) combiné à une série de questions sur les connaissances de bases en Agribusiness. Les réponses fournissent des informations assez claires qui permettent de suggérer le maillon (production, transformation, etc.) qui matche le plus avec le profil du répondant. Le second c'est un camp de formation intense qui allie théorie et pratique pendant 3 jours où des experts sur divers sujets liés à l'agribusiness viennent donner les astuces nécessaires pour augmenter les chances de réussite quand on se lance dans le secteur.

Quelle est l'importance de la parité de genre dans votre équipe, et comment cela influence-t-il l'approche de votre entreprise ?

Le genre est une question d'actualité et cela n'est pas fortuit. La parité de genre dans une équipe apporte diversité, perspectives variées et équité, favorisant ainsi un environnement inclusif et innovant. Pour DOMNY, cela signifie une meilleure prise de décision, une créativité accrue et une représentation équilibrée des besoins et des points de vue de nos clients et de notre marché. Cependant, on insiste sur la culture de l'excellence, car ce n'est pas suffisant d'appartenir à un genre pour avoir de l'impact dans le job qu'on fait.

Perspectives et futur

Quelles sont les prochaines étapes pour DOMNY dans les cinq prochaines années ?

DOMNY vise le prix national de l'Excellence dans les 5 prochaines années pour son domaine d'activité. Notre expertise nous aide à comprendre le potentiel économique lié à tellement de cultures qu'on a décidé depuis l'année dernière de se mettre dans la production maraîchère. Nous visons des parts de marché relatives de 30% et 10% à l'échelle nationale sur les 5 prochaines années pour certains légumes que nous maîtrisons de bout en bout (oignon et manioc). On espère que les partenariats en construction pourront se concrétiser pour lever les fonds nécessaires, afin de tenir nos délais Inch'Allah.

Comment voyez-vous l'évolution du marché des pratiques agricoles écoresponsables en Côte d'Ivoire ?

C'est assez compliqué actuellement car les facteurs habilitants pour la croissance de ce secteur sont encore perfectibles. Mais nous avons un stagiaire qui effectue son projet de fin d'études sur la question. La plupart des travaux disponibles sur la question s'intéressent aux déterminants d'adoption de ces pratiques agroécologiques. Nous de notre côté, cherchons plutôt à vérifier leur rentabilité. Car en général les produits issus de ces types d'exploitations agricoles, se vendent sur des niches et ont des coûts de production plus élevés. Les conclusions du travail en cours, nous aideront à chiffrer cela avec le plus de précision possible.

Y a-t-il de nouveaux projets ou partenariats en développement que vous pouvez partager avec nous ?

Je pourrais aborder ceux qui ne sont pas frappés par des accords de confidentialité, comme le développement d'une application de gestion agricole. Elle permettra aux utilisateurs de suivre en temps réel les activités qui se font sur leurs parcelles à distance, et générera également des mini-bilans comptables, pour faciliter la traçabilité des activités et solliciter des financements sur la base des historiques par exemple.

Conseils et réflexions

Quels conseils donneriez-vous à quelqu'un qui souhaite entreprendre dans le secteur de l'agro-industrie en Afrique ?

Il faut bien se préparer, s'informer et avoir une vision claire. Idéalement, il faut se lancer en agro-industrie avec un CAPEX qui avoisine les 10 millions d'euros minimum. Je n'ai pas envie de dire même si on a 100 mille F CFA on peut se lancer. Moi, je veux rester réaliste : même si avec 100 mille F CFA, on peut faire un petit business de galettes, qui peut être à la longue va devenir une chaîne agroindustrielle de galettes. Mais au bout de combien de temps ? Donc il faut être vraiment préparé ! Se rassurer qu'on a la capacité pour être entrepreneur, trouver les ressources qu'il faut, etc.

Comment mesurez-vous l'impact de vos actions et quelles leçons avez-vous apprises qui pourraient bénéficier à d'autres entrepreneurs ?

Je trouve qu'on est encore loin de l'impact qu'on souhaite avoir. Cependant, les leçons, on en apprend tous les jours. Et la plus grande pour moi, c'est de pouvoir entraîner des personnes compétentes à épouser la vision qu'on a de l'entreprise et de les fidéliser. C'est important quand on démarre d'avoir un socle de personnes sur lesquelles s'appuyer pour poser les bases. Le luxe de se dire que « personne n'est irremplaçable » peut coûter cher au démarrage.

Un mot de fin ?

Audace et humilité en toute entreprise.

Nos articles

Photo: Olympia De Maismont - AFP



BURKINA FASO

Burkina Faso : La junte fait suspendre des travaux de construction à la résidence de l'ambassadeur de France

Le gouvernement burkinabé sur instruction du chef de la junte, le capitaine Ibrahim Traoré a fait suspendre des travaux de construction à la résidence de l'ambassadeur de France à Ouagadougou.

C'est l'agence officielle d'information du pays qui a rapporté la nouvelle, ce lundi. Selon le média, les travaux concernent des bâtiments et des ouvrages de stockage de carburant.

Démarrés depuis 2023, ces travaux ont déjà permis d'achever trois immeubles abritant 28 pièces et une réserve à carburant et la réserve à gasoil déjà réapprovisionnée.

Le gouvernement burkinabé a ordonné l'arrêt des travaux et la suspension de la fourniture du

carburant, car soutient-il, l'ambassade de France n'a obtenu ni permis de démolition, ni permis de construire.

Bien que l'espace dévolu à la résidence soit considéré comme un territoire français au regard des règles internationales, ce type d'opération requiert impérativement, selon Ouagadougou, l'autorisation des services compétents.

Une source diplomatique explique qu'il s'agissait au départ de travaux de rénovation des bâtiments qui existaient déjà au sein de la résidence de France. « Vu l'ampleur des travaux, l'ambassade a décidé de démolir les anciens bâtiments et reconstruire des logements plus modernes pour le personnel diplomatique ou pour recevoir les délégations en mission au Burkina Faso », souligne cette source.

Pour le moment, les travaux sont suspendus en attendant que les deux parties trouvent un terrain d'entente. Le moins que l'on puisse dire, c'est que les relations entre le Burkina Faso et la France semblent avoir atteint un point de non retour. Le pays de Emmanuel Macron est totalement indésirable au pays des Hommes Intègres.

Photo : Reuters



NIGER - BÉNIN

Pipeline Niger - Bénin : Cotonou bloque l'embarquement du pétrole vers Niamey pour exiger de la junte la réouverture de sa frontière

Le Bénin a décidé, lundi 6 mai 2024, d'interdire aux navires de charger du pétrole à partir de la plateforme de Sèmè Kpodji où a pris fin le pipeline de près de 2000 km, conduisant le pétrole nigérien. Patrice Talon, le président béninois en prenant cette décision, exprime ainsi à Niamey, son désaccord vis-à-vis de son attitude à maintenir ses frontières fermées avec son pays, alors que du côté du Benin, l'ouverture des frontières est effective.

La décision de Cotonou a été notifiée à l'ambassadeur de Chine au Bénin et à la société de gestion du pipeline, par le ministre d'État, en charge des Finances et de la Coopération. De façon concrète, le Bénin va interdire ses eaux aux bateaux qui viendront pour embarquer le pétrole nigérien pour l'exportation. Cette situation met en péril les enjeux de ce projet. En effet, ce sont en moyenne 90

000 barils par jour que le Niger ne pourra pas commercialiser.

Patrice Talon qui, dès les premières heures du coup d'Etat s'était montré inflexible vis-à-vis des putschistes de Niamey, cautionnant même une éventuelle intervention militaire pour rétablir l'ordre constitutionnel, s'est par la suite, ravisé et avait déclaré qu'il voulait normaliser ses relations avec le pays dirigé par le Général Tiani.

De fait, juste après la levée par la Cédéao des sanctions économiques à l'encontre du Niger en décembre dernier, il a ordonné l'ouverture des frontières. Mais, à ce jour, elles restent encore fermées côté nigérien. Une attitude qui a fortement déplu à Patrice Talon. « Le Bénin a montré sa bonne foi, le Niger n'a encore rien donné en retour », commente un proche du dossier. Voilà donc que cet important projet destiné à booster l'économie de ces deux pays se trouve plombé.

Pour rappel, c'est en fin de mois d'avril que les premières gouttes de pétrole avaient jailli sur la plateforme de Sèmè Kpodji au Bénin. On attendait une inauguration de cette plateforme qui n'a jamais eu lieu. Il faut espérer que la junte nigérienne accepte d'assouplir sa position relativement à la question de ses frontières avec le Benin pour favoriser la mise en œuvre du projet.

Photo : CICG



CÔTE D'IVOIRE - SÉNÉGAL

Alassane Ouattara et Diomaye Faye s'engagent à redynamiser les relations entre les deux pays

Élu le 24 mars 2024, le Président de la République du Sénégal, Bassirou Diomaye Faye a effectué ce mardi 7 mai 2024, une visite de travail et d'amitié à Abidjan en Côte d'Ivoire. Accueilli à sa descente d'avion par le vice-président Tiémoko Koné, il s'est ensuite entretenu avec son homologue ivoirien, Alassane Ouattara, Président de la République de Côte d'Ivoire.

Au terme de cette rencontre qui a eu lieu au Palais présidentiel, Ouattara et son hôte du jour ont fait des déclarations à la presse.

Alassane Ouattara a salué l'élection du jeune président et lui a adressé ses vœux de plein succès dans l'exercice de cette haute fonction. Le Président de la République de Côte d'Ivoire et son homologue sénégalais ont souhaité que leurs ministres fassent plus d'efforts pour essayer de faire croître de manière plus forte le commerce entre leurs deux pays.

Alassane Ouattara et Diomaye Faye se sont réjouis des découvertes de gaz et de pétrole dans leurs différents pays. Selon le Président de la République de Côte d'Ivoire, avec ces découvertes, les économies du Sénégal et de la Côte d'Ivoire, dans deux ou trois ans auront des taux de croissance à deux chiffres et cela leur permettra d'améliorer le quotidien de leurs concitoyens.

Heureux de rencontrer son ainé à Abidjan, le Président de la République du Sénégal, Bassirou Diomaye Faye a salué Alassane Ouattara pour l'accueil chaleureux qu'il lui a réservé. Il a révélé que lors des échanges avec son homologue ivoirien, il a proposé au président Ouattara la convocation d'une nouvelle session de la grande commission mixte entre les deux pays, pour réchauffer davantage les relations entre Dakar et Abidjan.

Diomaye Faye a rassuré le Président ivoirien qu'il s'emploierait à renforcer les relations entre les deux pays pour une meilleure prise en compte des priorités africaines, notamment les réformes de la gouvernance politique, économique, du développement durable, des changements climatiques, de la paix et de la sécurité internationale.

Photo: Reuters.



GHANA

Examen de la loi anti-gay par la Cour Suprême - le pays exposé à des sanctions de la Banque mondiale et du FMI

Votée en février dernier par le parlement ghanéen, la loi anti-gay est en ce moment examinée par la Cour Suprême du Ghana. Les juges de cette importante juridiction sont en train de disséquer cette disposition qui réprime l'homosexualité dans ce pays. Si cette loi est jugée conforme à la Constitution, elle sera adoptée et promulguée par le président de la République Nana Akufo Addo.

Mais le risque, c'est qu'en cas d'adoption de cette loi, le Ghana pourrait perdre le soutien de la Banque Mondiale, qui ne badine pas avec cette forme de restriction. L'on se souvient que l'Institution financière dans ce même cas de figure a déjà suspendu deux fois ses versements à l'Ouganda après l'adoption de textes condamnant l'homosexualité. Ce qui a poussé le gouvernement en 2014 à faire très vite machine arrière. Mais en 2023, le président Museveni a approuvé la nouvelle loi pénalisant l'homosexualité et refuse de reculer sous la pression de la banque.

De façon concrète, si la loi contre l'homosexualité est adoptée au Ghana, le pays pourrait se voir refuser le prêt de 3,8 milliards de dollars que s'apprête à lui accorder la Banque mondiale. Dans la foulée, le Fonds Monétaire International (FMI) qui assure à ce pays un autre financement de trois milliards de dollars pourrait suivre.

Par ailleurs, Accra redoute la réaction de ses partenaires européens. L'Allemagne a déjà fait savoir qu'elle réprouvait cette loi. Au mois de février, au moment du vote de la loi, le ministre ghanéen des Finances avait averti les parlementaires du risque couru, leur conseillant de chercher des financements alternatifs auprès des pays arabes ou de la Chine, en cas de sanctions.

Au Ghana, le sujet déchaine les passions et les populations sont pour l'adoption de cette loi, qui selon elle, protège leurs traditions et cultures. Dans ses dispositions, la loi contre l'homosexualité prévoit des peines pouvant aller jusqu'à cinq ans de prison contre les LGBTQ, et de la prison ferme également contre les proches qui ne dénonceraient pas ce choix sexuel.

Photo: Reuters.



TCHAD

Mahamat Idriss Deby déclaré vainqueur de l'élection présidentielle avec 61% des voix

Succès Masra conteste et appelle les populations à descendre dans la rue

Les résultats provisoires de l'élection présidentielle au Tchad sont connus depuis ce jeudi 9 mai. Selon les chiffres annoncés par l'Autorité Nationale de Gestion des Élections (ANGE), Mahamat Idriss Deby, le président de la transition en est le grand vainqueur avec 61% des voix obtenues.

Il devance de très loin ses neuf concurrents, dont Succès Masra, son premier ministre, classé deuxième avec 18,53% des voix. Le taux de participation d'après l'ANGE est de 75%.

Ces résultats sont contestés par Succès Masra, le principal challenger de Mahamat Idriss. Pour lui, les chiffres avancés par l'ANGE ne sont pas les vrais, car soutient-il, "ils ont été renversés".

L'opposant dit détenir les vrais chiffres issus des urnes et compilés sur une plateforme nourrie par

des "observateurs citoyens", et qui selon lui, "consacrent sa victoire dès le premier tour de l'espérance sur le passé". Il est donc évident pour lui, qu'il y a une "inversion des choses et des chiffres".

Poursuivant, il s'étonne du fait que certains documents n'ayant été réceptionnés que jeudi matin, puissent être traités aussi rapidement au point de permettre à l'ANGE d'annoncer des résultats qui font "craindre une forfaiture".

Les services de Succès Masra qui disent avoir tous les chiffres en leur possession, estiment que l'ANGE a simplement choisi de prendre de court leur candidat en annonçant précipitamment les résultats pour faire tomber la tension qui ne cessait de monter.

Photo: Reuters.



CÔTE D'IVOIRE

Le pays désormais classé parmi les 10 premières économies africaines

Ouattara félicite le Premier Ministre Mambé et son gouvernement

Lors du conseil des ministres qui s'est déroulé ce mercredi 8 mai au Palais présidentiel en présence du chef de l'État Alassane Ouattara, une communication du ministre des Finances et du Budget relative à la performance de l'économie du pays a été entendue. Il ressort de cette communication que la Côte d'Ivoire fait désormais partie des 10 premières économies africaines en se plaçant à la neuvième place devant la Tanzanie. La Côte d'Ivoire est ainsi le troisième pays d'Afrique francophone derrière l'Algérie et le Maroc et le deuxième pays d'Afrique de l'Ouest, derrière le Nigéria.

« Cette résilience de l'économie est due essentiellement à sa diversification. Vous vous souviendrez certainement que le chef de l'État s'était engagé à une transformation structurelle de notre économie par son industrialisation. Cette

politique tend à porter ses fruits puisque la croissance de notre économie est portée par le secteur secondaire avec un taux de croissance de 10 % et par le secteur tertiaire avec un taux de croissance de 8 % bien que nous demeurions un pays agricole avec des performances que vous connaissez. Premier producteur mondial de cacao avec plus de 40 % de part de marché et depuis 2015 premier producteur mondial de noix de cajou avec plus de 20 % de la production mondiale, », a commenté le porte-parole du gouvernement.

Selon lui, le Chef de l'État s'est félicité de ces performances qui de son point de vue, restent exceptionnelles, en ce sens que la plupart des pays qui figurent dans ce classement du Top 10 des économies africaines ont leur économie qui repose sur les industries extractives, notamment le pétrole et les minéraux.

« À cela, il faut ajouter le fait que leur démographie soit plus importante que celle de la Côte d'Ivoire. C'est pour cela que le chef de l'État a adressé donc un satisfecit à l'ensemble du gouvernement et notamment au Premier ministre et au ministre des Finances et du Budget », a indiqué le porte-parole du gouvernement, Amadou Coulibaly.

Photo : Equonet



GUINÉE

Le FMI décaisse 71 millions de dollars US pour soulager le pays après l'explosion du dépôt pétrolier de Conakry

La Guinée peut pousser un ouf de soulagement. Le Conseil d'Administration du Fonds Monétaire International (FMI) a approuvé, lundi 6 mai dernier, le décaissement d'un montant de 71 millions de dollars US (soit environ 43,2 milliards de FCFA) en faveur de ce pays. Ce financement d'urgence est inscrit au titre du guichet "chocs exogènes" de la facilité de crédit rapide (FCR) du FMI, selon l'institution financière multilatérale.

Cette importante enveloppe contribuera à « répondre aux besoins urgents de la balance des paiements associés à l'explosion d'une importante installation d'importation et de stockage de carburant à la fin de 2023 » dans ce pays de l'Afrique de l'Ouest.

Ces besoins concernent notamment les transferts monétaires aux ménages touchés par l'incendie, la décontamination du site de l'explosion, la construction de logements, d'écoles et

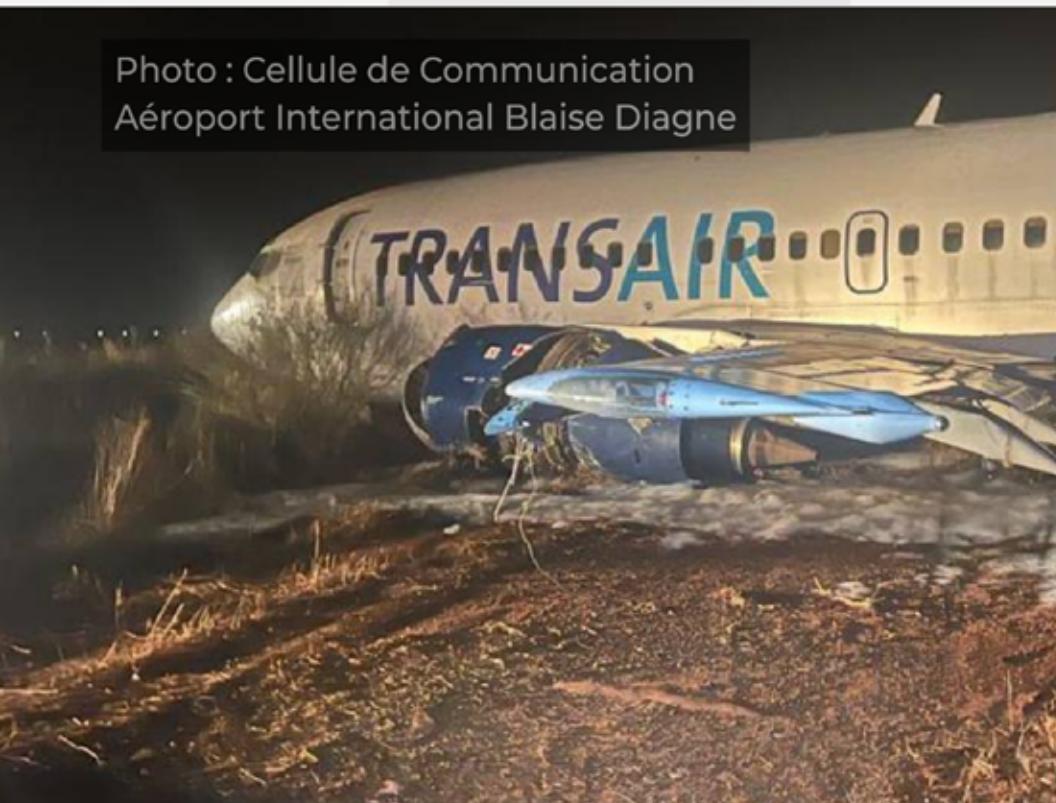
d'infrastructures de santé, la réhabilitation des bâtiments publics endommagés et la construction d'un dépôt de carburant moderne.

L'explosion du dépôt d'hydrocarbures de la société publique guinéenne de pétrole dans la nuit du 17 au 18 décembre 2023 a fortement perturbé l'activité économique de ce pays dirigé en ce moment par le Général Doumbouya, arrivé à la tête de ce pays suite à un putsch qui a renversé l'ancien président Alpha Condé.

Entre dégâts matériels importants, pénuries de carburants à travers le pays et délestages prolongés, la croissance économique guinéenne devrait décélérer à 4,1 % en 2024 avant de rebondir à 5,6 % en 2025, selon les projections du FMI.

Les finances publiques de Conakry sont également tendues puisque les recettes budgétaires d'après plusieurs prévisions d'experts, devraient fléchir entre 2024 et 2025 tandis que le risque de surendettement reste latent. Afin d'accroître la productivité et réduire la pauvreté, le FMI préconise au pays une meilleure gestion des finances publiques ainsi que l'augmentation des dépenses en matière d'éducation, de santé et de protection sociale. Conakry pourra également s'appuyer sur un secteur minier émergent qui devrait soutenir une forte dynamique de croissance au cours des prochaines années.

Photo : Cellule de Communication
Aéroport International Blaise Diagne



SÉNÉGAL

Un avion fait une sortie de piste au décollage, 11 blessés dont 4 graves enregistrés

Un drame a été évité de justesse, jeudi 9 mai, à l'aéroport international Blaise Diagne de Dakar, au Sénégal.

Un avion de la compagnie Air Sénégal du vol HC 301 à destination de Bamako a fait une sortie de piste lors de sa phase de décollage vers 01h du matin.

Selon un communiqué signé par la Cellule de communication de LAS - AIBD, l'aéronef de type B737/300, affrété par Air Sénégal auprès de la compagnie TRANSAIR s'est immobilisé en dehors du SEUIL 19 de la piste.

A bord de l'engin, se trouvaient 78 passagers. Après l'incident, l'on a enregistré 11 blessés dont 04 graves. 6 autres blessés légers ont été admis en observation au niveau des services médicaux de l'aéroport.

La Cellule de Communication de LAS - AIBD indique par ailleurs que « le plan d'urgence a été déclenché par les autorités aéroportuaires dès que

l'information leur a été communiquée. Ainsi, tous les services d'urgence de l'aéroport ont été mobilisés pour l'évacuation des passagers et leur prise en charge tel que prévu ».

L'on note toutefois que les circonstances exactes de l'incident ne sont pas encore réellement connues. Une enquête a été en revanche ouverte pour établir les causes de la sortie de piste.

Des spécialistes de l'aviation, ainsi que des représentants de la compagnie aérienne concernée, sont sur place pour examiner de près les données de vol et interroger les membres d'équipage.

Pour le moment, l'aéroport est fermé en attendant que les dispositions prévues soient prises. La réouverture de l'aéroport est annoncée dans les prochaines heures. », précise le communiqué de la Cellule de communication.

Photo : Gabon mail info



Depuis 1976, Omar Bongo avait décidé de réglementer le mariage des militaires. Conformément à l'article 40 du décret n° 1059/PR du 24 novembre 1976, ces derniers étaient contraints au mariage monogamique et ne pouvaient contracter une union matrimoniale sans autorisation préalable de l'autorité compétente, c'est-à-dire de lui-même.

Rappelons que pour les civils au Gabon, la polygamie (qui correspond aux pratiques culturelles séculaires des peuples du Pays) est légale depuis 1972.

Il est bon de signaler que la première épouse du général Brice Oligui N'Guema est Zita Oligui N'Guema. C'est elle qui joue en ce moment le rôle de Première Dame du Pays.

GABON

Brice Oligui Nguema a épousé une deuxième femme

Brice Oligui Nguema a convolé en justes noces, le 27 avril 2024 avec sa deuxième femme, Anouchka Avome. L'union des deux tourtereaux s'est faite au cours d'une cérémonie discrète qui n'a réuni que quelques proches du couple.

C'est à Akanda, une commune huppée près de la capitale du Gabon, que Brice Oligui Nguema et Anouchka Avome se sont dit oui devant la loi gabonaise. Anouchka Avome devient ainsi officiellement la deuxième épouse du Général Brice Oligui Nguema.

Ce mariage a été rendu possible, rappelons-le, par un assouplissement de la loi relative au mariage des officiers généraux. Le 22 janvier dernier, le Conseil des ministres a approuvé le projet d'ordonnance visant à modifier le statut particulier des militaires, tel que ratifié par la loi n° 18/2010 du 27 juillet 2010. Cette décision officialise la possibilité pour certaines catégories de militaires, spécifiquement les officiers généraux (dont Brice Oligui Nguema fait partie), de choisir l'option polygamique du mariage.

Photo : Arnaud Gohi



Ciss St Moïse célèbre la donation de son autobiographie à l'INSAAC

Abidjan, Côte d'Ivoire – Le vendredi 10 mai 2024, l'INSAAC, école d'art de référence, a été le théâtre d'un événement significatif dans le monde de la culture et de la mode en Côte d'Ivoire. Le célèbre styliste ivoirien **Cissé Moussa**, plus connu sous le nom de Ciss St Moïse, a fait don de 200 exemplaires de son autobiographie, *Ciss St Moïse : L'Odyssée*, à cette institution.

Pilotée par la maison d'édition **Trait d'Union**, représentée pour l'occasion par **M. Abdoulh Coulibaly**, la cérémonie a vu la présence de personnalités influentes du monde culturel, notamment **Mme Gisèle Châtelain**, Directrice de l'Industrie du Livre, qui représentait **Mme Françoise Remarck**, Ministre de la Culture et de la Francophonie. Le Professeur Siaka Ouattara, Directeur Général de l'INSAAC, ainsi que ses collaborateurs, étaient également présents pour réceptionner les ouvrages.

Ciss St Moïse : L'Odyssée est une œuvre qui trace le parcours exceptionnel de M. Cissé depuis ses débuts jusqu'à son ascension en tant que figure emblématique de la mode africaine. La biographie est désormais disponible au Centre de Documentation et d'Information de l'INSAAC, offrant ainsi à tous les étudiants de l'institut un accès

privilégié à l'histoire inspirante de l'un de leurs plus éminents compatriotes.

Après la cérémonie officielle, une session d'échanges autour de l'œuvre a permis aux invités de plonger dans les détails de la vie et de la carrière de **Ciss St Moïse**, suivie d'une séance de dédicace où l'auteur a pris le temps de signer des copies et de discuter avec les participants.

L'événement n'a pas seulement marqué la donation des livres, mais aussi une célébration de la contribution de **Ciss St Moïse** à la culture et à l'art africains. "Je suis profondément honoré par ce geste et je tiens à remercier la Ministre pour son soutien indéfectible, ainsi que ma maison d'édition, **Trait d'Union**, pour avoir orchestré cette magnifique cérémonie", a déclaré **M. Cissé**.

Cette donation s'inscrit dans une démarche plus large de valorisation du patrimoine culturel africain et d'inspiration pour les futures générations d'artistes et de créateurs sur le continent.

Pour plus d'informations sur Ciss St Moïse et son œuvre, les intéressés peuvent contacter directement l'équipe de Trait d'Union au +225 01 41 846 202.

Brèves

Côte d'Ivoire



Présidentielle 2025 - Laurent Gbagbo officiellement désigné candidat du PPA-CI par les militants lors d'une Convention, ce vendredi 10 mai à Abidjan

Coupures intempestives d'électricité à Yaoundé - L'ambassade d'Allemagne ferme son service de délivrance des visas pour une période indéterminée

Sénégal



Réouverture de l'aéroport international Blaise Diagne de Dakar après la sortie de piste du Boeing 737

Levée de l'immunité de Bazoum - La Cour d'Etat reporte sa décision au 7 juin prochain



Mian Media

Inform & Engage Africa



Namaniè

**Exposez votre marque devant
des milliers de lecteurs**

Saisissez l'opportunité de mettre en avant votre
entreprise dans notre magazine d'actualité.

Contactez-nous



emmanuel.mian@mianmedia.com



(+33) 7 55 89 00 81



(+225) 07 08 734 964

Suivez nous sur :



Visitez le site internet
www.mianmedia.com